



Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST

Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF

Délibération n° 2007/10/23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 09 OCTOBRE 2007

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
49	49	28

DATE DE LA CONVOCATION

02 OCTOBRE 2007

L'an deux mille sept, le 09 octobre, à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint Pardoux Morterolles, sur la convocation en date du 2 octobre 2007, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM SIMON CHAUTEUPS, COULON, SARTOUX, FLOIRAT, MICHAUD, CHEZEAUD, PATEYRON, CHAUSSADE, MEUNIER, PETIT, BAUDRON, LE CALVEZ, DEMARGNE, MORE, MEYER, CALOMINE, BARLET, LABORDE, JAMILLOUX

Mmes BATTISTON, GRIZON, LAROUDIE, BETTON

Suppléants : MM PICOURET, CHASSAGNE, NOURRISSEAU, MONNIER

Suppléantes : Mmes COUTABLE, LEMEIGNAN

Excusés : MM. JOUHAUD, CHOMETTE, DEBESSON, MAYNE, PAMIES, POULIER, PAROT R.

Mme GRAND, ARTHUR, BOURDERIAU, JOUANNETAUD

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET GENERAL

- ↳ Afin d'autoriser et de prévoir des dépenses et recettes imprévues au budget
- ↳ Prenant en considération les éléments suivants :

➤ Ajustement du budget «Budget Général»

⇒ Section de fonctionnement

⇒ Dépenses

60611	Eau	- 400 €
60612	Energie	+ 400 €
6065	Achat livres	+ 1 613 €
611	Prestations	+ 600 €
61551	Entretien du matériel roulant	+ 200 €
61558	Entretien des autres biens mobiliers	+ 400 €
616	Assurances	+ 200 €
6227	Frais d'actes	+ 500 €
6228	Divers (stagiaire action habitat)	- 7 000 €
6336	Cotisations Centre de Gestion	+ 300 €
64131	Rémunération (CDD action habitat)	+ 7 000 €
6451	Cotisations URSSAF	+ 3 700 €
023	Virement section d'investissement	+ 6 721 €
		<hr/>
		+ 14 234 €

⇒ Recettes

Pris sur excédent de fonctionnement	14 234 €
-------------------------------------	----------

⇒ Section d'investissement

⇒ Dépenses

2111	Terrains nus (La Mazure)	+ 5 200 €
2181	Installations générales	+ 5 000 €
2184	Mobilier	- 1 000 €
2188	Autres immobilisations	- 4 000 €
21571	Matériel roulant (achat voiture)	+ 12 221 €
		<hr/>
		+ 17 421 €

⇒ Recettes

1313	Subvention département achat La Mazure	+ 6 000 €
024	Plus-value cession (opération d'ordre vente voiture)	+ 4 700 €
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 6 721 €
		<hr/>
		+ 17 421 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

⇒ accepte la décision modificative comme énoncée ci-dessus

A Bourganeuf, le 10 octobre 2007
 Pour copie conforme
 Le Président,

Jean-Claude MICHAUD